



ORGANISATION POUR LA
CONSERVATION DE LA FAUNE
SAUVAGE D'AFRIQUE

ORGANIZATION FOR
CONSERVATION OF
AFRICAN WILDLIFE

B.P: 7104 Yaoundé (Cameroun)
(Po Box)

Tel.: (+237) 677 726 628
Email: linjouomi@yahoo.fr

Fax: (+237)

**REUNION PREPARATOIRE DE LA REUNION DES EXPERTS DE SUIVI
DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA SECURITE, LA LUTTE
ANTI BRACONNAGE, L'ENCADREMENT DE LA TRANSHUMANCE ET
LA CIRCULATION DES GROUPES ARMES ENTRE LE SAHEL ET
L'AFRIQUE EQUATORIALE**

MOT DE BIENVENUE

**DU Dr. LINJOUOM IBRAHIM, SECRETAIRE
PERMANENT DE L'ORGANISATION POUR LA
CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE
(OCFSA)**

.....

YAOUNDE, LE 06 SEPTEMBRE 2019

- Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ou son Représentant,
- Monsieur le Président de la Conférence des Ecosystèmes des Forêts Denses Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) ou son Représentant,
- Monsieur le CO- Facilitateur du PFBC;
- Monsieur le Représentant de la Coopération allemande (GIZ) :
- Monsieur le représentant de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun ;
- Mesdames et Messieurs les Experts des pays en vos rang et grades respectifs,
- Mesdames et Messieurs les Experts, Représentants des Agences de l'ONU et des Organisations internationales, régionales et sous régionales ;
- Mesdames et Messieurs les experts représentants des Organisations non Gouvernementale et de la Société Civile ;
- Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur qui m'échoit de prendre la parole au nom du Dr. LINJOUOM Ibrahim, Secrétaire Permanent de l'OCFSA actuellement dans la suite du Ministre des Forêts et de la Faune à Mbalmayo, pour souhaiter une chaleureuse bienvenue à tous les participants qui ont bien voulu honorer de leur présence, la présente réunion préparatoire de la réunion technique des experts et personnes ressources pour le suivi de la Conférence Internationale sur la Sécurité, la Lutte Anti Braconnage, l'Encadrement de la Transhumance et la Circulation des groupes armés entre le Sahel et l'Afrique équatoriale tenus à N'Djamena, sous le haut patronage du Président **Idriss**

DEBY ITNO, du **23 au 25 janvier 2019**. Je salue vivement votre présence massive à cette importante réunion Co-organisée par la COMIFAC et la Facilitation du PFBC, avec l'appui fort remarquable de la coopération allemande à travers le projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC.

Mesdames et Messieurs, Chers Partenaires,

Les problématiques autour desquels nous sommes conviés à débattre ce jour suscitent beaucoup d'inquiétudes aussi bien à l'échelon international, régional que national en raison des répercussions négatives qui touchent toute la Planète Terre et de l'étendue des attentes exprimées par les sept pays concernées et toutes les parties prenantes nationaux et internationaux réunis à N'Djamena.

En effet, l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (**ONUDC**) a estimé en 2014, que plus de 20 000 éléphants sont tués chaque année en Afrique et qu'ils pourraient même disparaître dans 20 ans ! Dans notre sous-région, le braconnage a entraîné la quasi-disparition des rhinocéros au Cameroun, en Centrafrique et en République Démocratique du Congo. Aussi, le braconnage de la faune et l'exploitation illégale des produits forestiers ne constituent pas seulement une menace pour l'environnement, mais aussi pour la paix et la sécurité des Etats et de leurs populations. Ils alimentent la corruption dans les aéroports, les ports, les bureaux de douanes, les services de sécurité et les couloirs de transhumance armée et incontrôlée.

Bien plus, le Conseil de sécurité des Nations unies a reconnu que le trafic des espèces sauvages en Afrique centrale alimentait les conflits et menaçait la sécurité régionale et nationale, car il constitue une source de financement pour les milices et groupes terroristes. Ce même constat a été fait par l'Union Africaine (**U.A**), la **CEEAC**, la **COMIFAC**, la Conférence

des Ministres en charge de la Faune de l'**OCFSA** et le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (**UNSAC**).

En réponse, plusieurs initiatives ont été prises aussi bien par les Etats concernés, les Organisations du système des Nations Unis compétents et les partenaires techniques et financiers actifs dans la conservation de la diversité biologique en général, la faune et les aires protégées en particulier. L'Accord de Lusaka (1994), l'adoption d'une stratégie commune de l'Union Africaine pour la lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore (2007) et plus récemment la redynamisation interne par les Etats pour la mise en œuvre des Plans d'actions conséquentes de l'OCFSA participent, entre autres, de l'effectivité de l'engagement des Etats africains concernés mais ces efforts sont entravés par la faiblesse des moyens effectivement mobilisés par ceux-ci pour mettre en œuvre les Plans d'action d'où le recours presque permanent à la Communauté internationale et aux partenaires bilatéraux.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

Ce bref rappel du contexte et de la situation générale sur le terrain en Afrique permet de mieux apprécier l'initiative louable et innovante de la Facilitation du PFBC, sous la houlette de S.E.M. le Ministre d'Etat **François De DONNEA**, Facilitateur du Royaume de Belgique du PFBC pour l'organisation de la Conférence Internationale de N'Djamena qui a débouché sur des résultats encourageants et porteurs d'espoirs en raison d'une approche holistique et inclusive adoptée et de la spécification des blocs en fonction des réalités et des solutions spécifiques à rechercher ! De manière plus détaillée, la Déclaration et le Communiqué final de la Conférence de N'Djamena résumés les attentes dégagés à N'Djamena et les termes de références mis à notre disposition par l'équipe de la Facilitation du PFBC appuyée par la **COMIFAC** et l'**OCFSA** précisent les objectifs et les résultats

visés par la réunion des experts et personnes ressources pour le suivi des résolutions de cette Conférence. Je ne doute point qu'une exploitation minutieuse de ces documents et de l'état des lieux de la préparation de la réunion des experts dans les blocs qui sera fait par les différents leaders (**GIZ, WCS et APN**), vont nourrir positivement le brainstorming et les échanges permettant d'élaborer un projet de Canevas pré-rempli du cadre logique (objectifs et résultats attendus) de chacun des trois blocs géographiques identifiés à N'Djamena.

Mesdames et Messieurs, Chers partenaires,

La qualité et la diversité des domaines couverts par les experts et personnes ressources présents à cette rencontre permettent d'espérer que ces résultats escomptés seront atteints, afin que la réunion technique envisagée à Douala, en décembre prochain, permette de progresser dans la mise en œuvre concrète des recommandations issues de la Conférence de N'Djamena. J'invite donc tous les participants à faire preuve d'engagement, d'ouverture dans les discussions et de compréhension mutuelle afin d'éviter des blocages pour des solutions de compromis durable.

Couvrant cinq des sept pays concernées à savoir le Cameroun, le Tchad, la RCA, le Soudan et le Soudan du Sud et un sixième pays observateur depuis sa création (RDC) l'OCFSA compte jouer un rôle majeur dans la contribution à la mise en place d'un dispositif régional de suivi et de pilotage politique des actions portant sur les interactions sécurité/aires protégées/pastoralisme. C'est le lieu de remercier le Président du Conseil des Ministres et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC pour la Convention de collaboration COMIFAC-OCFSA du 11 juillet 2019 qui crée le cadre d'intervention de l'OCFSA à travers le point 2.5 du Plan d'action biennal de mise en œuvre de cette Convention qui porte sur cette activité pilotée par la Facilitation du PFBC. Pour **renforcer la légitimité et le rayonnement de l'OCFSA** remplisse cette importante mission dans tous les pays concernées, nous ne

saurions terminer ce propos sans formuler quelques doléances pour **l'appui diplomatique du Facilitateur du PFBC actuel et futur pour**

- **l'élargissement de l'OCFSA** à tous les pays concernés hors espace OCFSA (**Niger et RDC**) ;
- la redynamisation de l'adhésion du **Soudan et du Soudan du Sud** et **l'appui à la mobilisation des financements pour la mise en œuvre des programmes et projets découlant du Plan Stratégique Intérimaire 2019-2022** de l'OCFSA adopté en **octobre 2018** et largement diffusé aux partenaires depuis le début de **l'année 2019**.

Vive le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (**PFBC**) ;
Vive la collaboration entre la **COMIFAC et l'OCFSA**,
Vive la coopération internationale et régionale !

Merci pour votre bien aimable attention. / -